Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 13.01.2023
Numéro de publication: HR01-1005651759

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Fondation Maurice Zundel, Fribourg

Fondation Maurice Zundel
c/o Paroisse Saint-Pierre
Avenue Jean-Gambach 4
1700 Fribourg

Fondation Maurice Zundel, à Fribourg, Avenue Jean-Gambach 4, c/o Paroisse Saint-Pierre, 1700 Fribourg, CHE-472.589.841. Nouvelle fondation. Acte constitutif et statuts du: 05.05.1995, modifiés le 25.11.2020. But: la fondation a pour but de diffuser et d'enseigner la foi de l'Eglise catholique romaine en sauvegardant et diffusant l'héritage du Père Maurice Zundel. Pour ce faire elle: réunit l'ensemble des biens laissés par Maurice Zundel dans son testament, ses oeuvres, ses manuscrits inédits et ses enregistrements, de manière à ce qu'ils puissent être à la disposition de tout chercheur qualifié, sous réserve que les documents confidentiels le demeurent; veille sur la bibliothèque de Maurice Zundel, léguée à la Bibliothèque cantonale de Neuchâtel; assume la responsabilité exclusive de l'édition, de la réédition et de la traduction des oeuvres de Maurice Zundel; et de le publier ou de faire publier des ouvrages en rapport avec sa vie et son oeuvre; gère les droits d'auteur produits par les ouvrages de Maurice Zundel. D'une manière générale, la fondation pourra faire toute opération se rapportent directement ou indirectement à son but, notamment acquérir des droits de toute nature et contracter des obligations de toute nature. La fondation ne poursuit aucun but lucratif. La Fondation est exemptée de surveillance étatique en raison de sa qualité de fondation ecclésiastique et n'a par conséquent pas l'obligation de désigner un organe de révision. La surveillance est exercée par l'autorité des fondations ecclésiastiques du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Personnes inscrites: Donzé Marc Pierre, de Les Breuleux, à Lausanne, membre du conseil de fondation, président, signature collective à deux; Mittempergher Hugo, de Rüegsau, à Tannay, membre du conseil de fondation, trésorier, signature collective à deux; Blanc Philippe Jacques Gilbert, de France, à Fribourg, membre du conseil de fondation, sans signature; Calanca Jean-François Didier, de France, à Pully, membre du conseil de fondation, sans signature; Dietrich Jean-Marie Wendelin, de France, à Strasbourg (FR), membre du conseil de fondation, sans signature.

Registre journalier no 313 du 10.01.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Fribourg